

GUADELOUPE : UNE PREMIÈRE VICTOIRE

page 5

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

6 447
abonnés
reçoivent ce numéro.
Et vous ?
(page 16)

90 200 chômeurs supplémentaires en janvier

FAUDRAIT-IL ACCEPTER 3 000 LICENCIEMENTS PAR JOUR ?

1 million de chômeurs en plus prévus pour 2009, selon les estimations. Il y a urgence à se rassembler dans l'unité, comme le propose le POI, pour l'interdiction des licenciements. Pages 3 et 4



L'Union européenne dans la tourmente

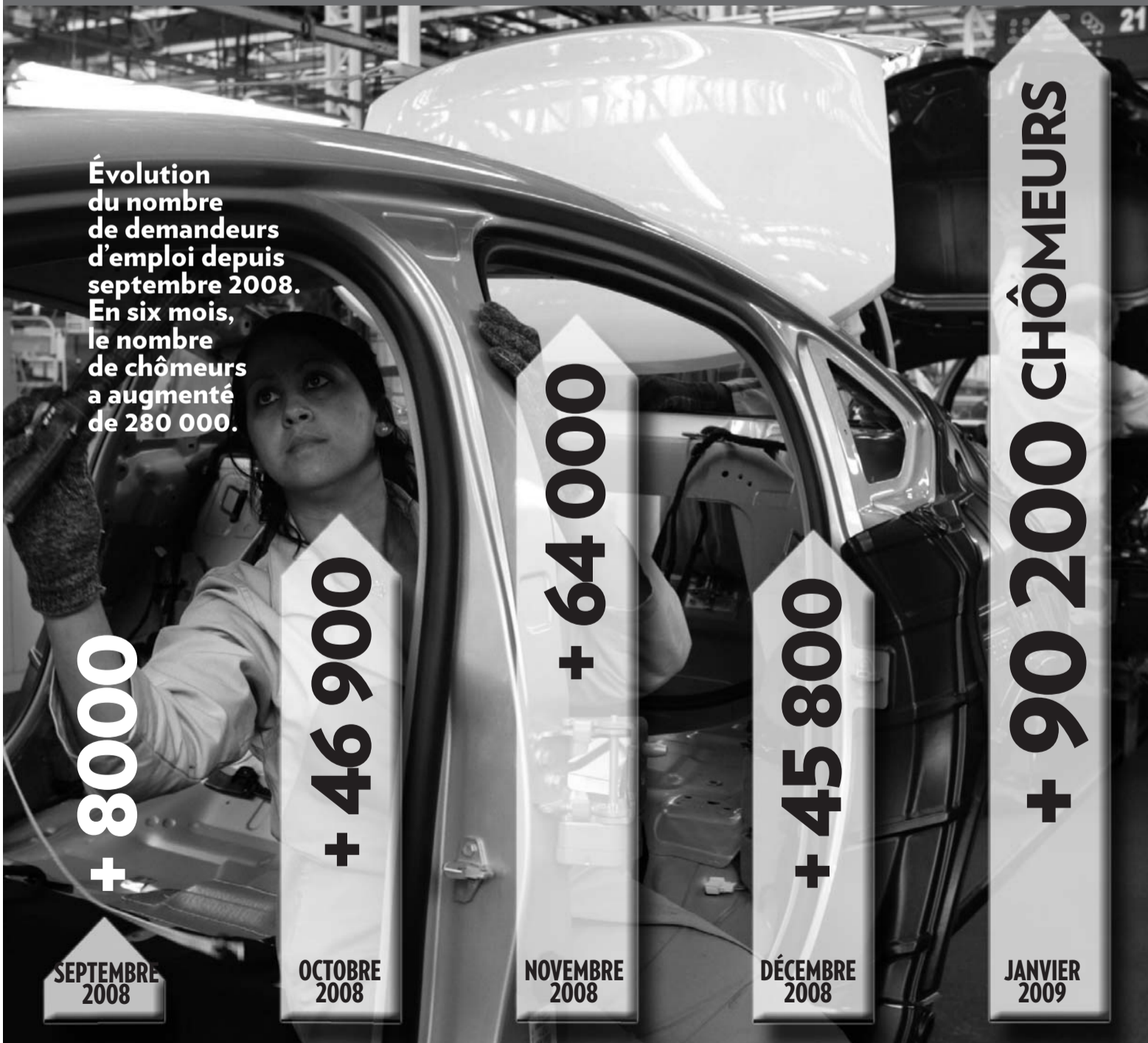
Derrière l'unité de façade du sommet européen du 1^{er} mars, à l'est, la "nouvelle Europe" s'effondre.

L'actualité pages 7 et 12

Reportage dans les comités de Maine-et-Loire

La constitution d'un comité pour une marche unie sur Paris pour l'interdiction des licenciements. Lire aussi les décisions du bureau national du POI.

Vie du parti pages 8 et 9



Brésil : "Quero meu emprego de volta"

"Qu'on me rende mon emploi"

645 000 suppressions d'emplois pour le seul mois de décembre.

Grèves et manifestations se multiplient.

International page 11

Salut public

QU'EST-CE que l'interdiction des licenciements ? Une mesure de salut public (qui en appelle d'autres). Qu'on en juge. Le gouvernement a rendu public un chiffre effarant : 90 200 chômeurs supplémentaires pour le seul mois de janvier ! Le double du mois qui avait précédé ! A ce rythme, il y aura 1,08 million de chômeurs supplémentaires à la fin 2009. Mais Fillon, Lagarde, Woerth annoncent : demain, ce sera pire.

Pire ? Combien ? 1,5 million, 2 millions, 3 millions de chômeurs en plus d'ici à la fin de l'année ? En décembre 2008, la France comptait officiellement 2,1 millions de chômeurs, en réalité plus de 4 millions si l'on prend en compte les catégories exclues des statistiques officielles. Combien, donc, à la fin 2009 ? 6 millions de chômeurs ? 7 millions ?

Les plans de restructuration ne font que commencer. L'effondrement des places boursières s'accélère, annonçant de nouvelles destructions.

Il y avait, en 2007, 7 millions de travailleurs pauvres en France, s'ajoutant à près de 2 millions de chômeurs officiels. Combien seront-ils demain, travailleurs pauvres, travailleurs précaires, travailleurs réduits à la misère avec leurs familles ? Quinze mil-

lions ? Vingt millions ? Jusqu'où la spirale de la destruction de l'emploi va-t-elle entraîner notre pays ?

Les capitalistes ont reçu du gouvernement 428 milliards d'euros. Ils s'en servent pour spéculer et licencier. Mais ça ne leur suffit pas.

Le Medef, ce 2 mars, a proposé aux syndicats d'organiser le « dialogue social » autour d'un nouveau thème : la « sécurisation des licenciements » (sic) !

Oui, vous avez bien lu : ce n'est pas l'emploi qu'il faut préserver, ce ne sont pas les droits de la population, non, il faut « sécuriser » le droit des patrons à licencier, toujours plus vite, toujours plus fort, et de manière toujours plus arbitraire.

Telle est la logique du système capitaliste, qui ne connaît d'autre réponse que de faire payer la classe ouvrière et la jeunesse.

En cette situation dramatique, l'interdiction des licenciements est bien une mesure de salut public minimum.

Le Parti ouvrier indépendant s'est adressé à l'ensemble des partis qui se réclament de la classe ouvrière et de la démocratie pour leur proposer l'organisation d'une marche unie pour l'interdiction des licenciements.

Dans les dernières semaines, dans de nombreuses localités, des travailleurs, des militants, des responsables, des élus, parfois membres du Parti de gauche ou du Parti socialiste, du Parti communiste ou du NPA, ont commencé à répondre à cet appel et à constituer, avec les militants du POI, des comités pour l'organisation de la marche unie.

Au plan national, des rencontres sont prévues avec la direction du Parti communiste français et celle du Parti de gauche, et le débat s'est engagé avec Martine Aubry, première secrétaire du Parti socialiste, et aussi, sous une certaine forme, avec le NPA (lire page 4).

Les choses ont donc commencé à bouger. Mais on ne saurait s'en contenter. La marche unie pour l'interdiction des licenciements n'est pas affaire de boutique, c'est un besoin pour tous les travailleurs. Chaque minute qui passe, ce sont deux chômeurs de plus, et chaque jour plusieurs milliers. Oui, l'urgence est : salut public, marche unie pour l'interdiction des licenciements. L'esprit de responsabilité doit l'emporter dans tous les partis qui se réclament de la classe ouvrière.

Ensemble, appelons à la marche unie pour l'interdiction des licenciements. ■

INFORMATIONS OUVRIÈRES

tribune libre de la lutte des classes

Dans le cadre de sa tribune libre, *Informations ouvrières*, fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité de s'exprimer librement à tout groupement ou formation politique qui entend sincèrement combattre pour l'émancipation des travailleurs. Cela sous leur propre responsabilité. L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) Informations ouvrières, présidée par Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

Rédacteur en chef : Lucien Gauthier

Siège : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

• Imprimerie :

Rotinfed 2000, Paris.

• Tirage : 20 000 exemplaires.

• Commission paritaire : 0909 C85 410.

• ISSN : 0813 9500.

• Rédaction :

Informations ouvrières
87, rue du F^{bs}-Saint-Denis,
CS 30016 - 75479
Paris CEDEX 10.

Tél. : 01 48 01 89 23.

Fax : 01 48 01 89 29.

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• Administration-
abonnements :

Maïthé Dayan
Tél. : 01 48 01 88 22
01 48 01 88 41.

E-mail :
diffusion-io@fr.oleane.com

Dépôt légal :
à publication.



NOUS ÉCRIRE

INFORMATIONS OUVRIÈRES

87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016
75479 Paris Cedex

E-mail

informations-ouvrieres@fr.oleane.com

19 mars : priorité au pouvoir d'achat

PAR ROGER SANDRI

COMME le titre un organe syndical, en l'occurrence *Force ouvrière*, « rien de concret n'est sorti du sommet social du 18 février », sommet convoqué par le président de la République. Mis à part la création d'un « fonds d'investissement social » s'inscrivant dans la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle, la cause est momentanément entendue.

S'agissant de la question portant sur l'augmentation du pouvoir d'achat, Sarkozy refuse toute augmentation du Smic. Quant aux négociations par branche, il se retranche derrière l'attitude du Medef, renvoyant la question aux entreprises. Face à ce constat, les organisations syndicales ont décidé de reprendre les revendications déjà affirmées à l'occasion de la grève générale du 29 janvier, en appelant l'ensemble des salariés et toutes les victimes de la crise actuelle à se mobiliser en vue de la journée de grèves du 19 mars prochain.

On doit le répéter : la question centrale porte sur la revalorisation du pouvoir d'achat mis à mal depuis plusieurs années déjà. Le pouvoir politique argue le fait qu'il serait dangereux pour l'économie d'en passer par là, risquant d'ouvrir la porte à un déferlement de produits venant de l'étranger, en particulier ceux en provenance de productions manufacturières d'Asie, la Chine étant visée en priorité. Pour cela, Sarkozy se réfère à Mitterrand en 1981, décidant d'une augmentation des salaires à caractère général qui se traduira par l'importation de « magnétoscopes » en provenance d'Asie, et qui furent bloqués à Poitiers. Cette situation obligera le gouvernement Mauroy-Delors à mettre en place un plan de rigueur, bloquant les salaires et ordonnant la suspension de la loi du 11 février

1950 sur les conventions collectives. C'est à partir de cette décision que le partage de la valeur ajoutée, donc du produit intérieur brut, se fera en faveur du capital et au détriment des salaires, et cela sur injonction de l'Europe. A ce jour, la répartition d'avant 1981 n'a jamais été rétablie. Toujours sous la pression de l'Union européenne et de la défense de l'euro, l'écart n'a pas cessé de s'agrandir, ouvrant la voie au capitalisme financier et au jeu spéculatif qui conduit à la situation que nous connaissons aujourd'hui. La situation de la France en 2009 n'est plus celle de 1981. Aujourd'hui, tous les pays sont concernés par la crise, y compris la Chine, pour ne citer qu'elle. On sait aujourd'hui que, dans cet immense pays, la lutte de classe prend une nouvelle dimension.

Sarkozy entend soutenir l'investissement contre le pouvoir d'achat au bénéfice d'une politique de l'offre opposée à celle de la demande. Or dans ce contexte, une relance de l'activité au plan national passe en priorité par la relance de la consommation, c'est-à-dire par le pouvoir d'achat des salaires et des revenus assimilés. En premier lieu, face à la paupérisation grandissante, il est urgent de procéder à une revalorisation importante du Smic. L'Etat, comme il l'a fait pour les banques et pour l'automobile, a une large part à jouer. D'après les données statistiques, l'argument sarkozien d'une concurrence extérieure ne tient plus, puisque, selon l'OFCE, la part des importations imputée dans la consommation des ménages n'est plus que de 15 euros pour 100 dépensés. C'est pourquoi, le 19 mars, plus que jamais, la revendication prioritaire porte sur l'augmentation générale des salaires et des revenus associés. ■



En cette journée du 8 mars... "flagrant délit" !

PAR MARIE STAGLIANO

PREMIÈRE du classement en 2006, la France est tombée à la 10^e place parmi les systèmes de soins nationaux des 31 pays examinés, révèle l'Indice européen 2008 des consommateurs de soins de santé. Le système français, montré en exemple il y a encore deux ans, est aujourd'hui « juste au-dessus de la moyenne » à cause de nouvelles entraves à l'accès aux spécialistes, rapporte une dépêche de l'AFP.

De nouvelles entraves à l'accès aux spécialistes, un recul dans le domaine de la santé, c'est bien ce que vivent les femmes, en particulier celles qui signent pour défendre la gynécologie médicale :

« Sans la liberté de consulter librement et directement mon gynéco, sans ce suivi par un spécialiste gynécologue, ma vie, celle de ma fille et de toutes les femmes sont en danger. » « La gynécologie et la prévention qui l'accompagnent sont, pour nous, femmes, un des grands acquis de ces trente dernières années. » « Comment peut-on laisser disparaître une profession qui peut sauver des vies de femmes ? La gynécologie médicale, c'est sacré. N'y touchez pas ! »

Trois millions de signatures, trois manifestations ont contraint le gouvernement, en 2003, à rétablir la

formation de gynécologues médicaux, puis, en 2005, à garantir ce que les femmes considèrent comme un acquis et un droit fondamental : la liberté de les consulter librement et directement, sans aucune pénalité de remboursement. Et aujourd'hui ? L'adoption du projet de loi Bachelot, avec la notion d'offre de « soins de premier recours », signerait la fin de la gynécologie médicale comme spécialité accessible à toutes les femmes, en fonction de leurs seuls besoins de santé.

Cela, les femmes ne peuvent l'accepter et elles ne lâchent pas prise : « Pourquoi anéantir ce qui fonctionne bien d'un revers de loi ? Maintenir la gynécologie médicale, c'est reconnaître à la femme ses spécificités dans le domaine de la santé. Nous demandons, nous, femmes, d'améliorer... non d'abolir ! » « On nous supprime nos gynécos, on menace de fermer les centres de Planning familial. Pourquoi les droits des femmes sont-ils perpétuellement remis en question ? La régression ne peut être l'avenir des femmes du XXI^e siècle ! » « Comme nos mères, nous devons nous battre pour les préserver ! »

Des mois d'attente avant un rendez-vous, les jeunes qui ne peuvent être suivies, faute de ces spé-

cialistes, et, au bout, les retards de diagnostic, parfois le drame.

En cette journée du 8 mars... « Faisons passer son examen à (cet) ordre social. Prenons-le où il en est, tel qu'il est. Voyons son flagrant délit. Montrez-moi la femme et l'enfant », écrivait Victor Hugo en 1862... ajoutant : « C'est par la qualité de protection qui entoure ces deux êtres que se mesure le degré de civilisation. » Le constat est aujourd'hui terrible.

Les femmes ont le droit d'être soignées. Ce droit est inaliénable, elles ne peuvent y renoncer et ce droit ne peut leur être enlevé : voilà ce que toutes ressentent.

Comment ne pas partager, alors, les propos de cette « anonyme », autre signataire de la pétition : « Quand un gouvernement ne se préoccupe plus, avant tout, de la santé de sa population, mais de la rentabilité des hôpitaux et de la libéralisation de tous les services publics de santé, alors je dis qu'il faut lutter pour le bien commun, et si cela passe par combattre les décisions de ce dit gouvernement, alors tant pis : nos droits naturels primeront sur nos droits positifs et la légitimité deviendra la seule véritable légalité. » ■